

COMITE REGIONAL ILE DE LA REUNION

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2015

Membres présents :

CHAREL Jean-Marc
ARNOULD Christine
CLARENN Gérald

DONZEAU Fanny
DONZEAU Laurent

GRALL Max
REBEYROTTE Jean-François

Membres excusés :

MASANELLI Georges
POTHIN Jean -Daniel
GAZZO Guy

NEDELEC Jean-François
RODULFO Antoine

LANGÉ Patrick
LEPLEGE Dominique

Invités :

BAZER-BACHI Isabelle (Présidente Commission audiovisuelle pour présenter le DVD 2016)

Le Président remercie l'ensemble des personnes présentes à cette réunion de comité. Il adresse des remerciements particuliers à Christine Arnould d'avoir bien voulu organiser l'accueil du comité directeur au lycée professionnel de Bras-Fusil et le proviseur de l'établissement pour nous en avoir autorisé l'accès..

oooO0Oooo

1/ Approbation du pv du 15/09/2015

Aucune autre remarque n'ayant été formulée, le PV est entériné à l'unanimité.

2/ Assemblée générale du CRESSM

la date du 20 février 2016 à compter de 15h00 est proposée. Adopté à l'unanimité

3/ Salon de la plongée

Il se tiendra à Paris Portes de Versailles les 8, 9 10 et 11 janvier 2016. Le président y sera présent et recevra les publics au stand de l'île réunion tourisme. Présentant des images sur le thème de l'insolite et l'infiniment petit, un DVD réalisé par la commission audiovisuelle y sera diffusé aux visiteurs du stand. Les vidéos, diaporamas et photographies ont été effectués par les plongeurs de La Réunion et remis gracieusement au Comité pour être offert au public lors du salon dans le cadre de la promotion de la destination plongée île de La Réunion.



Label DVD 2016

4/ Oresse

Comme chaque année l'Office régional des échanges sportifs et socio éducatifs aide au financement de billet d'avion pour les sportifs dans le cadre des compétitions ou.

Pour cette année le CRESSM a sollicité sa participation pour :

- Assemblée générale nationale fédérale (2 billets) ;
- Commission nationale (1 billet)
- Comité directeur national (1 billet)
- Instructeur nationaux (1 billet)
- Championnats de France sportifs et culturels
 - o apnée
 - o photo sous-marine
 - o Nage avec palmes
 - o Plongée sportive en piscine

Il est demandé la transformation du billet pour l'apnée: faire venir une personne pour l'organisation d'un championnat et d'une formation plutôt que de faire partir un compétiteur. Cette demande retient l'attention du



comité qui soutiendra en priorité le développement harmonieux de la discipline qui passe bien entendu par des formations de cadres. Il envisagera cette possibilité à la lecture du projet de formation qui sera envisagé. Depuis cette année, l'ORESSE finance à hauteur de 50% les billets d'avion à destination de îles de l'Océan Indien, Maurice, Mayotte, Madagascar entre autre.

5/ Bilan MF1 d'octobre novembre 2015

13 candidats => 10 reçus dont 3 femmes.

Le comité félicite les nouvelles monitrices et nouveaux moniteurs et leur demande de s'investir dans les clubs les clubs fédéraux qui ont besoin de leurs nouvelles compétence et prérogatives.

6/ Compte-rendu : Conseil des régions à Bordeaux (10 et 11 oct) et CDN de Marignane (17 et 18 oct)

- Les relations avec les athlètes de haut niveau et notamment les apnéistes ont été pointés du doigt. La priorité sera donnée aux athlètes faisant preuve de fair-play, d'autonomie et d'initiative dans la conduite de leurs parcours d'entraînements et de compétitions (recherche de sponsors, partages de compétences et retours d'expériences).
- Les aires marines protégées sont victimes des lobbies industriels, environnementaux et financiers et les plongeurs ont du mal à se faire entendre. Le président du CRESSM a diffusé un film montrant l'impact environnemental et l'état des filets de protection de Boucan Canot de février 2015 afin d'alerter ses pairs qui sont présents dans les réunion de travail des aires marines protégées de leur régions et au niveau national.
- Le bureau de la commission médicale nationale est démissionnaire. A l'image de notre commission médicale régionale, l'ensemble des commissions régionales médicales continue à s'investir dans leur région. Elles se sont positionnées pour une suppression de la prise d'aspirine lors des accidents.
- L'action promotionnelle des primo licences a été bénéfique à la très grande majorité des régions. Le CDN a pris la décision de la reconduire en 2016.
- La Formation au PE12 et son brevet seront mis en cohérence avec le pack découverte. Des changements seront opérés sur le site.
- En partenariat avec la FFESSM, l'étude « les jeunes diabétiques plongent à Mayotte » a commencé. Elle concerne des jeunes (nés entre octobre 1998 et octobre 2002) diabétiques type 1. Elle vise à étudier l'impact d'un projet sportif sur l'équilibre glycémique et le bien être. Le recrutement a commencé en métropole, l'île de la Réunion et Mayotte. La FFESSM, partenaire de l'opération, intervient financièrement pour la formation et la certification au niveau 1 FFESSM de 30 jeunes diabétiques de type 1. Un protocole de formation sera mis en place à partir de mars 2016 pour 10 jeunes Réunionnais. Le comité régional vient d'acter le principe d'un accompagnement financier à la formation des jeunes réunionnais. Pour l'instant on se dirige vers un regroupement des jeunes diabétiques pendant les moments de formation. Un dossier sera publié dans Subaqua janvier/février 2016

- Les accords entre la FFESSM et la CMAS ont été entièrement réglés. Désormais, la FFESSM reprend la production et la distribution des cartes CMAS à son compte. Les cartes CMAS/FFESSM couvrent l'ensemble des diplômes et qualifications pour les pratiquants, les guides de palanquée, les moniteurs 1, 2 ou 3 étoiles CMAS, le moniteur Nitrox confirmé, le moniteur Trimix, le moniteur recycleur et voit de ce fait l'estampille FFESSM apparaître sur toutes les cartes CMAS.



6) Compte-rendu de la réunion du CO4R: Une très im pression que les rencontres n'ont plus qu'un caractère informatif. La structuration du futur Centre d'appui et de ressources semble se dessiner d'une manière unilatérale : l'État prend les choses en main et dirige.

7/ Compte-rendu de la réunion du CO4R

Une très nette impression que les rencontres n'ont plus qu'un caractère informatif. La structuration du futur Centre d'appui et de ressources semble se dessiner d'une manière unilatérale : l'État prend les choses en main et dirige.

9/ Réunion du Collège des instructeurs du 13 novembre

La Commission technique régionale soumet à l'approbation du comité directeur :

- La nomination de Jean-Yves Le Barbu comme instructeur régional – Approuvé à l'unanimité
- La candidature d'Éric Crambes comme instructeur national stagiaire – Approuvé à l'unanimité ;
- Le transfert de l'instructorat de Christian Abiven, instructeur régional provenant de La Martinique et résident à Mayotte. Une remarque est faite sur la responsabilité du Comité de La Réunion vis-à-vis de Mayotte où il n'y exerce aucune prérogative. Comment dans ces conditions La CTR de La Réunion peut-elle héberger un instructeur qui officiera hors de son territoire de compétence ?

Il est rappelé que le statut d'instructeur régional reconnaît des compétences de haut niveau technique permettant des missions d'analyse et de conseils techniques, de participation aux examens de la CTR et de publication dans la revue fédérale nationale ou au niveau régional des articles techniques ou pédagogiques. Le comité régional de La Martinique a reconnues ces compétences à monsieur Abiven et il n'appartient pas au comité régional de La Réunion de les remettre en question compte tenu des nombreux points de similitude dans la pratique de nos activités dans les régions, martiniquaise, réunionnaise et mahoraise. Le transfert de l'instructorat de Christian Abiven de La Martinique à La Réunion est approuvé à l'unanimité.

10/ Compte-rendu de la réunion O2CR - Label cétacés

L'État, à travers la sous-préfète de Saint-Paul, souhaite conserver toute sa logique et sa compétence pour la gestion des risques requins. De ce fait, il ne peut plus s'occuper de la gestion des audits pour les accréditations du label O2CR et cherche un « porteur de label ». Plusieurs solutions sont envisagées :

- Créer une association ;
- Faire appel à la Réserve nationale marine ;

De son côté la région propose des mesures compensatoires issues de la Route du littoral :

- 2 emplois à temps plein (pendant 5 ans) ;
- 2 emplois à temps partiel ;
- 1 bateau de type zodiac avec un moteur

Une question est posée sur le bien fondé du label : sur 11 structures labellisées, 10 sont des clubs de plongée. Par ailleurs, le Comité s'étonne de la présence particulièrement forte de l'État dans le comité de pilotage (sur 10 personnes 6 sont des représentants de l'État et seulement 4 représentent les usagers)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur, des Présidents de clubs et dirigeants des structures commerciales agréées.

Il sera entériné à la prochaine réunion du comité directeur.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 20 février 2016 à partir de 15h00
Dans la salle polyvalente de la base nautique

L'ordre du jour vous sera rappelé ultérieurement

Toute proposition de point d'ordre jour et de question diverse doit parvenir au comité 15 jours avant


Jean-françois Rebeyrotte
Secrétaire du Comité Régional
d'Études et de Sports Sous-Marins


Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Études et de Sports Sous-Marins